

MOBILISATION ET DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS LOCALES (MDCL) JWW.ON



OBJECTIFS

Cette formation propose aux acteurs de la mobilisation un espace d'échange et de construction de repères conceptuels et méthodologiques pour mieux concilier développement, démarche de changement, et pouvoir d'agir des communautés locales. Il s'agit certes d'un atout pour naviguer dans un environnement complexe et en mouvement constant.

SECTEURS D'ACTIVITÉ

On retrouve les acteurs en MDCL dans différents milieux que ce soit municipal, institutionnel, communautaire ou dans divers organismes régionaux ou nationaux.

HABILETÉS VISÉES

Selon le rôle de leur organisation, les acteurs en MDCL assument des tâches d'animation, de planification, d'organisation, de coordination et d'évaluation. Ils et elles occupent des fonctions associées directement à la réalisation d'initiatives locales ou sont davantage en soutien à ces initiatives dans un rôle d'accompagnement.

Ils travaillent à concrétiser des changements complexes exigeant de mobiliser bien au-delà des regroupements sectoriels existants, ce qui souvent nécessite une large participation citoyenne.

Un perfectionnement professionnel spécifique et aussi des occasions régulières d'échanger avec d'autres praticiens et praticiennes !

LISTE DES COURS

HEURES

Mobilisation et pouvoir d'agir

60

Repères conceptuels et processus propres au champ de pratique. Stratégie de la mobilisation. Univers de la MDCL et ses acteurs. Soutien à la mobilisation. Compétences et leviers spécifiques.

*Ce cours est préalable à tous les autres cours.

Le changement et ses méthodes d'évaluation

60

Repères conceptuels liés au changement. Soutien à la construction d'une évaluation adaptée. Modalités de l'accompagnement.

Du portrait à la planification stratégique d'une communauté

60

Portrait de la communauté. Diagnostic. Planification stratégique. Animation. Leadership. Gouvernance.

La planification opérationnelle d'une communauté

60

Des objectifs stratégiques aux opérations terrain. Approche projets (émergence, constitution). Identification des ressources et maillage. Relations, communication, information.

Projet d'intégration

60

(Préalable : doit avoir réussi tous les autres cours)

Valider la capacité à intervenir en mobilisation et développement d'une communauté locale par la tenue d'un journal de bord et l'approche de codéveloppement professionnel.

Total des heures

300

CONDITIONS D'ADMISSION

Est admissible à cette AEC, la personne qui est titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou qui est titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) jumelé à une expérience professionnelle pertinente;

Et qui satisfait à l'une des conditions suivantes :

- a interrompu ses études à temps plein ou poursuivi des études postsecondaires à temps plein pendant au moins deux sessions consécutives ou une année scolaire;
- est visée par une entente conclue entre le collège et un employeur ou par un programme gouvernemental;
- a interrompu ses études à temps plein pendant une session et a poursuivi des études postsecondaires à temps plein pendant une session;
- est titulaire du diplôme d'études professionnelles.

Pour plus de renseignements sur cette formation, vous pouvez consulter le site Web du Service de la formation continue du Cégep de Victoriaville →

cegepvicto.ca/formation-continue

Description des cours

388-1A4-VI : Mobilisation et pouvoir d'agir

60 h

(Ce cours est préalable à tous les autres cours)

Le cours 1 permet aux participants et participantes de clarifier les principaux concepts liés à la mobilisation et de commencer à les appliquer à leur communauté. Une réflexion sur leur « fonction travail » et les défis qu'elle pose met également en évidence un rôle d'agent de changement.

Plus spécifiquement, le cours permet : de distinguer les pratiques et les acteurs composant le portrait de l'univers de la MDCL au Québec; de lire sa communauté à partir d'outils d'analyse en utilisant différents angles (acteur collectif, projet, changement); d'identifier, d'analyser et de mettre en pratique les différents concepts liés à la stratégie de mobilisation des collectivités locales dans l'optique du développement du pouvoir d'agir; de discerner les postures d'accompagnement de la mobilisation pour susciter la participation et l'engagement d'une collectivité ainsi que d'analyser sa propre posture d'accompagnement; d'estimer le pouvoir d'agir d'une communauté et d'une instance locale de mobilisation et d'adapter sa pratique; d'identifier, analyser et trouver des solutions adaptées aux défis de mobilisation en s'appuyant sur l'ensemble des notions du cours.

388-2B4-VI : Le changement et ses méthodes d'évaluation

60 h

(Préalable : 388-1A4-VI)

Ce cours vise à prendre du recul et se donner des repères pour mieux comprendre et accompagner les changements à l'œuvre dans les communautés. L'étudiant ou l'étudiante choisira un changement envisagé ou en cours dans sa pratique pour y appliquer les notions apprises au fur et à mesure des séquences de formation. En mettant en lien changement et évaluation, l'étudiant aura l'occasion d'explorer la nature du changement auquel il est associé, sa dynamique de mobilisation et les moyens d'évaluer sa progression. L'étudiant développera également ses habiletés à rendre plus explicite le changement auquel il contribue. Il se sensibilisera à une conception de l'évaluation plus intégrée et directement utilisable.

388-3C4-VI : Du portrait à la planification stratégique

60 h

(Préalable : 388-1A4-VI)

« La planification stratégique est une étape importante de tout processus de développement collectif planifié. Elle est issue d'une réflexion collective et du développement d'une vision commune et permet de préparer le passage vers l'action. » [Communagir] Ce cours permet de comprendre l'utilité et les composantes de chaque étape de la planification stratégique. D'utiliser les différentes approches, méthodes et techniques d'animation pour la réalisation collective de chaque étape selon

les résultats attendus, les acteurs, le contexte et les contraintes. De soutenir la communauté dans la recherche d'une gouvernance adaptée à sa réalité et au changement escompté et axée sur des principes de mobilisation et de démocratie participative.

388-4D4-VI : La planification opérationnelle

60 h

(Préalable : 388-1A4-VI)

La planification opérationnelle est utilisée pour traduire la planification stratégique en termes encore plus concrets. On y précise les ressources requises, l'organisation du travail, les différents mandats et les organisations qui les porteront. Le processus sera abordé sous l'angle du passage à l'action : planification collective, mise en place d'une gouvernance opérationnelle, recherche de financement, déploiement, suivi, évaluation et communication des projets et des actions mis en œuvre dans la communauté.

388-5E4-VI : Projet d'intégration

60 h

(Préalable : tous les cours)

Ce cours est à 100% axé sur la pratique. Le projet d'intégration vise à valider la CAPACITÉ à INTERVENIR en mobilisation et développement des communautés locales. Cela signifie que l'étudiante ou l'étudiant sera en mesure d'INTÉGRER dans son intervention ce qu'elle ou il a appris et donc d'agir pour favoriser la mobilisation et le développement des communautés dans tout ce qu'elle ou il entreprend, tout en tenant compte des multiples contraintes présentes dans son environnement. C'est donc sa capacité à ANALYSER ce qui se passe dans son milieu, à PLANIFIER son intervention (notamment déterminer les résultats attendus et les stratégies à mettre en place), à EFFECTUER son intervention en fonction de sa planification, à ÉVALUER et à AJUSTER son intervention et sa posture professionnelle.

Chaque élève ciblera des situations d'intervention professionnelles pour lesquelles il ou elle tiendra un journal de bord. D'autre part, l'élève participera à un groupe de codéveloppement professionnel composé d'élèves du groupe.